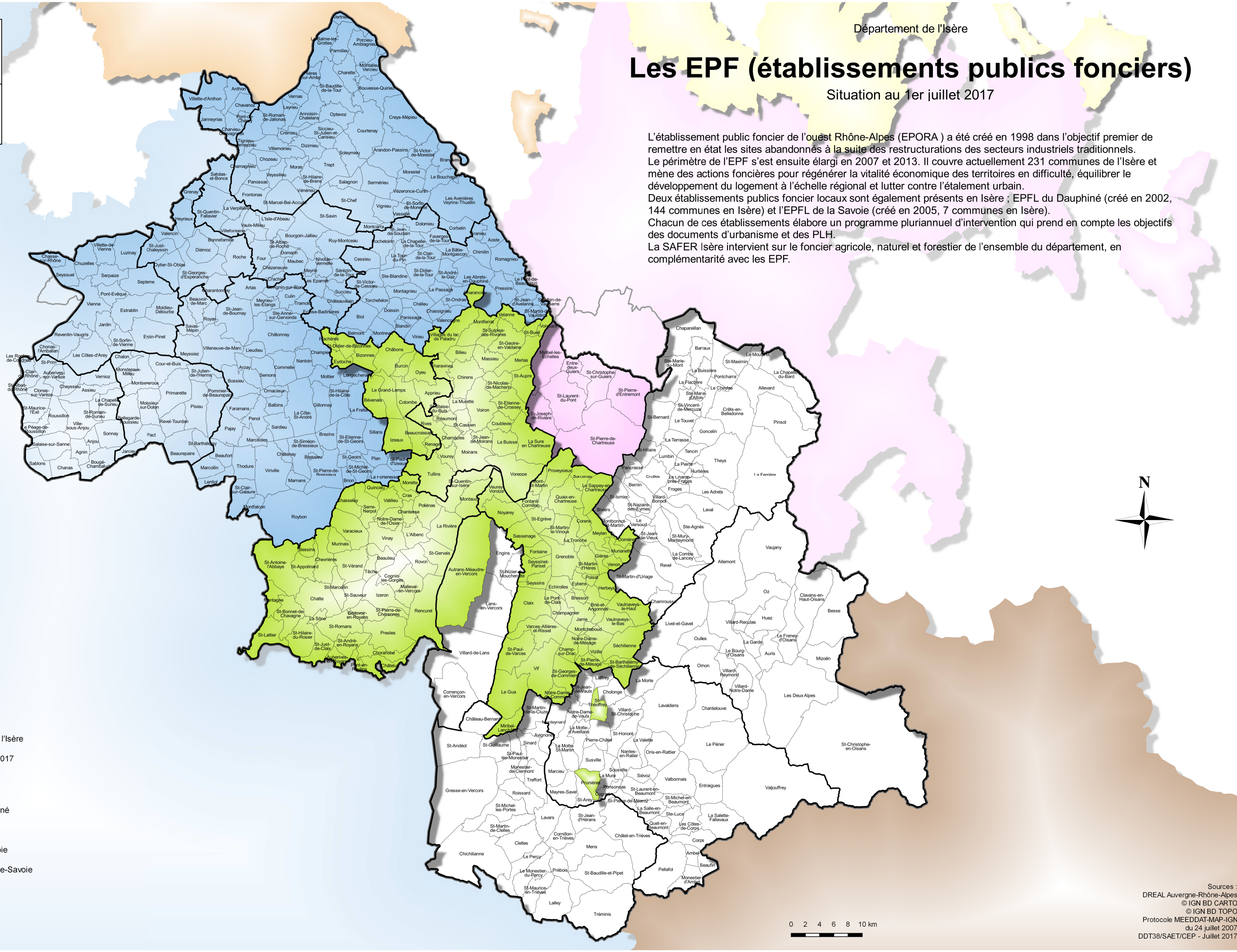


# Les EPF (établissements publics fonciers)

Situation au 1er juillet 2017

L'établissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes (EPORA) a été créé en 1998 dans l'objectif premier de remettre en état les sites abandonnés à la suite des restructurations des secteurs industriels traditionnels. Le périmètre de l'EPF s'est ensuite élargi en 2007 et 2013. Il couvre actuellement 231 communes de l'Isère et mène des actions foncières pour régénérer la vitalité économique des territoires en difficulté, équilibrer le développement du logement à l'échelle régionale et lutter contre l'étalement urbain. Deux établissements publics foncier locaux sont également présents en Isère ; EPFL du Dauphiné (créé en 2002, 144 communes en Isère) et l'EPFL de la Savoie (créé en 2005, 7 communes en Isère). Chacun de ces établissements élabore un programme pluriannuel d'intervention qui prend en compte les objectifs des documents d'urbanisme et des PLH. La SAFER Isère intervient sur le foncier agricole, naturel et forestier de l'ensemble du département, en complémentarité avec les EPF.



-  Département de l'Isère
-  EPCI au 01/01/2017
-  Commune
-  EPFL du Dauphiné
-  EPORA
-  EPFL de la Savoie
-  EPFL de la Haute-Savoie
-  EPFL de l'Ain
-  EPF PACA

0 2 4 6 8 10 km